

Secrétariat général du gouvernement

-----  
Direction des ressources humaines et de la fonction  
publique de Nouvelle-Calédonie

Nouméa, le 26 juillet 2019

-----  
N° CS19-3134-193

**CIRCULAIRE D'INSCRIPTION  
CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES PROFESSEURS DES  
ECOLES DU CADRE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
ANNEE 2019**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie organise un concours interne pour l'accès au corps des professeurs des du cadre de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie en vue de pourvoir 17 postes.

**CONDITIONS**

Les candidats doivent être, au 31 décembre 2018 :

- instituteurs titulaires,
- justifier de cinq années de services effectifs en cette qualité (durée du stage probatoire non comprise).

**MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION**

Les candidats disposent de 2 modes d'inscription :

1° utilisation d'un dossier de candidature papier pouvant être, avant le **28 août 2019 à 16H00** (le cachet de la poste faisant foi) :

- déposé au rez-de-chaussée de l'immeuble administratif Jacques IEKAWÉ, porte n° 2, 18 avenue Paul Doumer – Nouméa (section concours) les après-midi entre 12h15 et 16h

ou

- transmis par voie postale à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, Service de l'accès à la fonction publique et de la formation initiale – B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex

2° inscription en ligne sur le site : <https://concours.gouv.nc/concours> (au plus tard le **28 août 2019 à minuit**)

**DEPOT DU DOSSIER D'APPUI A L'EPREUVE ORALE D'ADMISSION**

Les candidats doivent déposer les dossiers d'appui à l'épreuve orale d'admission, en 2 exemplaires, dans les mêmes conditions que leur dossier d'inscription au plus tard le **11 septembre 2019 à 16H00**.

**Candidat en situation de handicap**

Les candidats en situation de handicap peuvent composer dans des conditions compatibles avec leurs moyens physiques. Pour ce faire, ils doivent accompagner leur demande d'inscription au concours d'un certificat médical précisant les mesures particulières à mettre en œuvre.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON PARVENU A LA DRHFPNC DANS LES DELAIS IMPARTIS SERA REFUSE**

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 28 AOUT 2019 à 16H00**

**DESTINATAIRES :**

- Mesdames et Messieurs les maires des communes
- Messieurs les présidents des assemblées des provinces îles Loyauté, Nord et Sud
- Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements publics de l'Etat et de la Nouvelle-Calédonie
- Monsieur le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie



## CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES PROFESSEURS DES ECOLES DU CADRE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE - ANNEE 2019

### PIECES A FOURNIR

- la demande écrite d'inscription à concourir dûment remplie et signée,
- deux vignettes de concours à 500 F.CFP ou une vignette de concours à 1000 F.CFP, à se procurer auprès des bureaux de poste de la Nouvelle-Calédonie, de la paierie du Territoire (Centre-Ville – Nouméa) ou des paieries de Koné, Poindimié ou La Foa (*les vignettes devront être collées sur le dossier d'inscription à l'emplacement prévu à cet effet*),
- deux enveloppes timbrées à 75 F.CFP portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat (*fournir qu'une enveloppe, si vous souhaitez recevoir votre convocation par mail*),
- une photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité),
- un curriculum Vitae,
- une copie de votre arrêté de titularisation.
- **Si vous êtes en situation de handicap et avez besoin d'un aménagement prévu par la réglementation en matière de concours, vous devez fournir :**
  - une copie de la carte délivrée par la commission leur reconnaissant le statut de travailleur handicapé,
  - le certificat médical ci-joint à faire compléter et signer par un médecin ou une notification de la CRHD précisant les aménagements d'épreuves, dont pourraient bénéficier le candidat

### MODALITE DE DEPOT

La fiche d'inscription dûment remplie et signée devra être :

1° retournée à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie - Service de l'accès à la fonction publique et de la formation initiale – **B.P. M2 – 98849 Nouméa cedex**,

ou

2° déposée à la section concours – **rez-de-chaussée - porte n° 2 - de l'Immeuble Jacques IEKAWE 18, avenue Paul Doumer, Nouméa.**

NB : il vous appartient d'informer votre hiérarchie de votre inscription à ce concours.

## MODALITES PARTICULIERES DE DEROULEMENT DES EPREUVES EN FAVEUR DES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

### Les aménagements possibles en faveur des personnes en situation de handicap (à préciser par le médecin ou la CRHD)

➤ pour les épreuves écrites, il est possible :

- d'organiser l'installation matérielle : les candidats en situation de handicap sont regroupés dans une salle spéciale
- de majorer le temps de composition d'un tiers
- en cas d'inaptitude à l'écriture manuelle : le candidat peut dactylographier ses copies en utilisant une machine à écrire personnelle ou être assisté d'un secrétaire écrivant sous sa dictée
- concernant la dictée en cas de déficience auditive : recourir à un orthophoniste ou un traducteur de langage gestuel
- en cas de déficience visuelle : d'établir les sujets en braille ou le faire lire par un secrétaire. Pour rédiger la copie le candidat peut utiliser une machine à écrire ordinaire, de type braille ou tout matériel technique adapté ou rédiger en braille manuscrit

➤ pour les épreuves orales et écrites, il est possible :

- d'octroyer d'un temps supplémentaire majoré d'un tiers pour la préparation de l'épreuve
- de prévoir la présence d'un lecteur de sujet pour les candidats non voyants

➤ pour les épreuves orales, lorsque la finalité de l'épreuve est principalement le contrôle des connaissances, il est possible :

- pour les candidats déficients de la parole ou auditifs : d'utiliser la communication écrite



## CERTIFICAT MEDICAL

(à compléter et à signer par un médecin si vous êtes en situation de handicap et si vous souhaitez un aménagement d'épreuve)

Je soussigné(e), Docteur \_\_\_\_\_

Certifie que, le handicap de :  Monsieur  Madame

Nécessite le(s) aménagement(s) suivant(s) :

➤ pour les épreuves écrites :

organiser l'installation matérielle : les candidats en situation de handicap sont regroupés dans une salle spéciale

majorer le temps de composition d'un tiers

en cas d'inaptitude à l'écriture manuelle : le candidat peut dactylographier ses copies en utilisant une machine à écrire personnelle ou être assisté d'un secrétaire écrivant sous sa dictée

concernant la dictée en cas de déficience auditive : recourir à un orthophoniste ou un traducteur de langage gestuel

en cas de déficience visuelle : d'établir les sujets en braille ou le faire lire par un secrétaire. Pour rédiger la copie le candidat peut utiliser une machine à écrire ordinaire, de type braille ou tout matériel technique adapté ou rédiger en braille manuscrit

➤ pour les épreuves orales et écrites, il est possible :

octroyer d'un temps supplémentaire majoré d'un tiers pour la préparation de l'épreuve

prévoir la présence d'un lecteur de sujet pour les candidats non voyants

➤ pour les épreuves orales, lorsque la finalité de l'épreuve est principalement le contrôle des connaissances, il est possible :

pour les candidats déficients de la parole ou auditifs : d'utiliser la communication écrite

*Date, signature et cachet du  
médecin*



## EPREUVES DU CONCOURS INTERNE D'ACCES AU CORPS DES PROFESSEURS DES ECOLESENSEIGNEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

	Coefficient	Durées
<b>I- Epreuves écrites d'admissibilité</b>		
<b>1° Analyse de documents pédagogiques :</b>  Au cours d'une première partie de l'épreuve, le candidat analyse et commente une documentation relative à une question d'actualité touchant à l'un des domaines entrant dans le champ de la polyvalence de l'enseignant des écoles.  Dans une seconde partie, il propose une programmation d'activités en classe permettant une exploitation pluridisciplinaire de cette question. Il indique le niveau de la scolarité primaire correspondant et développe l'une des séquences programmées.  Deux sujets sont proposés au choix des candidats.	4	4H
<b>2° Etude de documents sur la culture océanienne en général, kanak en particulier,</b> à partir de textes, supports audiovisuels ou iconographiques, permettant d'apprécier chez le candidat sa capacité à repérer l'intérêt du support et à exploiter son contenu symbolique et culturel.  Les candidats auront le choix de traiter le sujet en français ou dans l'une des langues kanak admises aux épreuves du baccalauréat de l'enseignement du second degré au jour de l'ouverture du concours (à titre indicatif : aijë, drehu, nengone, païci).	1	3H
<b>II- Epreuve orale d'admission</b>		
<b>1° Entretien avec le jury</b> L'épreuve consiste en : 1° un exposé portant sur des questions posées par le jury à partir du dossier remis par le candidat dont le contenu est annexé au présent document  Pour la préparation de cet exposé, le candidat disposera de son dossier et des questions ou thèmes proposés par le jury.  2° un entretien avec le jury durant lequel celui-ci engagera une discussion avec le candidat en élargissant progressivement le champ de ses questions en étant tout particulièrement attentif aux qualités d'expression.	3	Exposé et entretien 20 mn Prépa 20 mn
<b>III- Epreuve orale facultative de langue :</b>		
Cette épreuve consiste en un entretien avec un jury, à partir d'un sujet fourni par celui-ci dans une des langues au choix suivantes : anglais, espagnol, japonais, allemand, italien et les langues kanak	1	Prépa 20 mn Entretien 20 mn

Une note inférieure à 5 est éliminatoire.

Pour être admissible, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 20.

Pour être admis, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 50.

Pour l'épreuve facultative seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés.

*Les annales et le programme détaillé sont disponibles sur le site internet suivant : [www.drhfpnc.gouv.nc](http://www.drhfpnc.gouv.nc)  
ou en vente à l'imprimerie administrative*

*(rez-de-chaussée – porte n° 8 - de l'Immeuble Jacques Iékawé – 18 avenue Paul Doumer, Nouméa)*

## Contenu du dossier d'appui à l'épreuve orale d'admission

Pour l'épreuve orale d'admission, les candidats devront impérativement faire parvenir leur dossier contre récépissé à la DRHFPNC au plus tard **le 11 septembre 2019**

Le dossier d'appui à l'épreuve orale d'admission doit :

- constituer un ensemble construit et ordonné de documents élaborés par le candidat faisant état d'observations, de pratiques et d'analyses de pratiques établies lors de ses activités professionnelles ;
- contenir 10 pages dactylographiées, sans annexes. Il doit être numérotées et obligatoirement comporter un sommaire en tête.

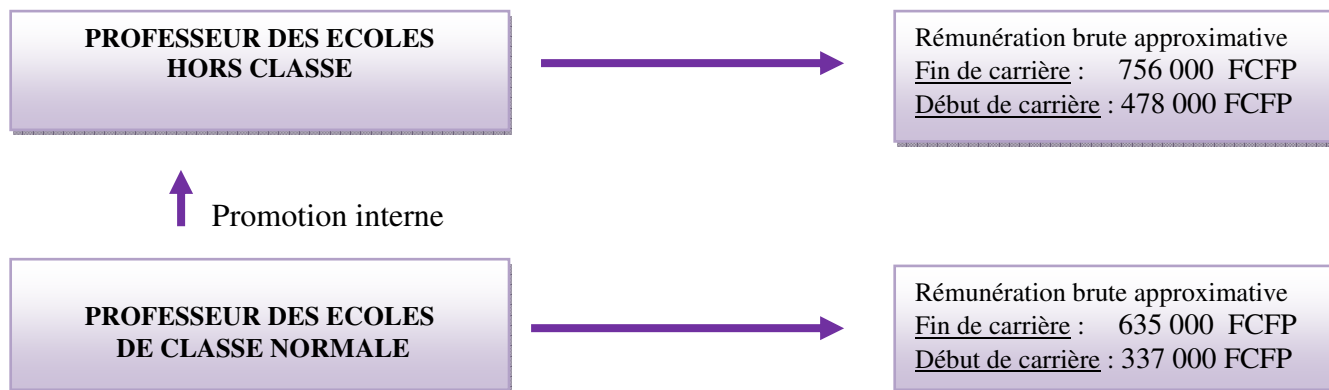
Une fiche descriptive, d'une page, également dactylographiée, en présentera successivement l'économie et le contenu.

## PROFESSEURS DES ECOLES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

Catégorie A

### Fonctions :

- participe aux actions d'éducation, principalement en assurant un service d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires
- procède à une évaluation permanente du travail des élèves et apporte une aide à leur travail personnel
- peut être appelé à exercer leurs fonctions dans les établissements d'enseignement spécialisé, dans les sections d'enseignement générale professionnel adapté (SEGPA), ainsi que dans les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), dans les établissements de formation des maîtres, dans les inspections d'enseignement primaire et les secrétariats des commissions de l'enseignement spécialisé
- peut être amené à exercer les fonctions de directeur d'une école primaire et/ou un groupe scolaire







**RECEPISSE DE REMISE DE DOSSIER**  
**Pour l'épreuve orale d'admission au concours interne**  
**de professeurs des écoles de la Nouvelle-Calédonie**

**Cette imprimé devra accompagner les 2 exemplaires du dossier que vous devez  
IMPERATIVEMENT transmettre à la DRHFPNC  
au plus tard le 11 SEPTEMBRE 2019 terme de rigueur.**

M       Mme    **NOM :** .....  
**Prénom :** .....

Ecole : .....commune : .....  
Adresse : .....  
B.P. : .....code postal : .....  
Tél : .....Fax : .....E-Mail : .....

Nouméa, le .....  
(signature)

**✂ A DETACHER PAR LA SECTION CONCOURS**-----

**RECEPISSE DE RECEPTION DE DOSSIER** (à remplir par le candidat)  
**AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE**  
*Concours interne ouvert à compter du 28 septembre 2019 pour le recrutement  
de professeurs des écoles de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie*

NOM : ..... Prénom : .....  
Né(e) le : .....

ECOLE : ..... COMMUNE : .....

**Remis à la section concours le :** .....

Visa de la DRHFPNC